PRÉFET
DE CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

emploi
fiphfp
handicap

L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en Corse

Indicateurs issus du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés de la Corse

30 ans #seeph2026
Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
LADAPT / Agefiph / FIPHFP
du 16 au 22 novembre 2026

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
2 chemin de Loretto- CS 10332, 20180 Ajaccio cedex 1
https://corse.dreets.gouv.fr

SOMMAIRE

03
L'ÉDITO DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE LA DREETS DE CORSE

04
LE PLAN RÉGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DE CORSE (PRITH)

05
LES CHIFFRES CLÉS : POPULATION, EMPLOI, CHÔMAGE ET HANDICAP EN CORSE

06
AXE 1 : ACCÈS À L'EMPLOI

08
AXE 2 : ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

10
AXE 3 : MAINTIEN EN EMPLOI

12
AXE 4 : SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES EMPLOYEURS PRIVÉS ET PUBLICS

14
LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

15
SAVE THE DATE SEEPH 2026

L'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap est une priorité de la politique de l'emploi et un enjeu majeur de cohésion sociale.

En Corse, elle repose sur la mobilisation collective de l'État, de la Collectivité de Corse, des acteurs du réseau pour l'emploi, des employeurs, privés comme publics, et de l'ensemble de nos partenaires.

Chaque année, depuis 30 ans, la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) constitue un temps fort pour promouvoir les dispositifs existants, favoriser les rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi et, surtout, faire évoluer les représentations et déconstruire les idées reçues sur le handicap au travail.

Cette mobilisation s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) de Corse, véritable outil de coordination des politiques et des acteurs en faveur de l'accès à l'emploi, de la formation, du maintien dans l'emploi et de la sensibilisation et la mobilisation des employeurs. Les travaux partenariaux conduits dans ce cadre permettent d'identifier les besoins propres au territoire et de construire des réponses adaptées, notamment en matière de sécurisation des parcours et de prévention de la désinsertion professionnelle.

Le PRITH et la SEEPH portent l'ambition de faire de l'inclusion professionnelle une réalité durable, en levant les freins, en rapprochant les acteurs et en donnant à chacun la possibilité de trouver sa place dans le monde du travail.

Cette ambition ne peut être portée que collectivement. Je remercie ainsi l'ensemble des partenaires mobilisés en Corse pour leur engagement et leur action quotidienne en faveur d'une société plus inclusive.

La directrice régionale de la DREETS de Corse,
Isabel DE MOURA

Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés de Corse (PRITH)

Au cours de ces dernières années, la **mobilisation des acteurs locaux** a permis de réaliser des **progrès notables en matière d'inclusion professionnelle des travailleurs handicapés.** Ces avancées témoignent d'une **dynamique collective** qu'il convient de poursuivre et de renforcer afin de parvenir pleinement à l'égalité des droits et des chances consacrée par la loi du 11 février 2005.

Qu'est-ce que le plan régional d'insertion des travailleurs handicapés ?

Le **P**lan **R**égional d'**I**nsertion des **T**ravailleurs **H**andicapés (PRITH) est un **plan d'action pluriannuel** organisé par le législateur et coordonné par les DREETS qui en assurent le pilotage.

Le PRITH vise alors à :

- **Renforcer la connaissance réciproque des actions, dispositifs et offres de service** préexistants sur le champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés ;
- **Garantir les synergies** entre les niveaux régionaux et locaux ;
- **Impulser de nouvelles actions partenariales** pour améliorer l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Présenté aux partenaires le 8 juin 2026, le **diagnostic du PRITH de Corse** dresse un **état des lieux de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap** et met en lumière les **principaux enjeux et besoins** du territoire. Il constitue ainsi un **socle partagé** pour définir les **actions prioritaires** en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés en Corse.

Le document est construit autour des 4 axes du PRITH, avec pour chacun une **double page présentant les indicateurs les plus pertinents** en lien avec la thématique et un **rappel des actions et besoins identifiés** au cours d'ateliers de **coconstruction** ayant eu lieu le 8 juin 2026.

Les indicateurs présentés ci-après sont issus du diagnostic actualisé du PRITH de Corse.

Scannez pour en savoir plus !

Chiffres clés :
population, emploi, chômage et handicap en Corse



355 486

Une population en croissance de +1 % entre 2017 et 2023, trois fois plus rapide que la moyenne nationale, qui fait face à de nouveaux défis d'inclusion et d'emploi.



10,8 %

C'est la part des DEBOE* inscrits à France Travail en catégories ABCDEFG parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi (9,8 % au niveau national) fin juillet 2026.

*DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

AAH
ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPES

5,3 %

C'est la part des allocataires de l'AAH fin juin 2026 dans la population des 20 à 64 ans (3,7 % au niveau national).



6,9 %

C'est le taux de chômage au 2ème trimestre 2026 en Corse, Sur un an, il progresse de 0,5 point, une hausse plus modérée qu'au niveau national (+0,8 point). Le taux de chômage insulaire se maintient ainsi nettement en dessous de la moyenne française, qui atteint 8,3 %.



129 222

C'est le nombre total d'emplois salariés au 2ème trimestre 2026, soit une évolution annuelle de +0,2 % (-0,3 % au niveau national).

PCH
PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

11,1 bénéficiaires de la PCH pour 1 000 habitants

C'est le taux de bénéficiaires de la PCH en Corse au 31 décembre 2023 (6 pour 1 000 habitants au niveau national).

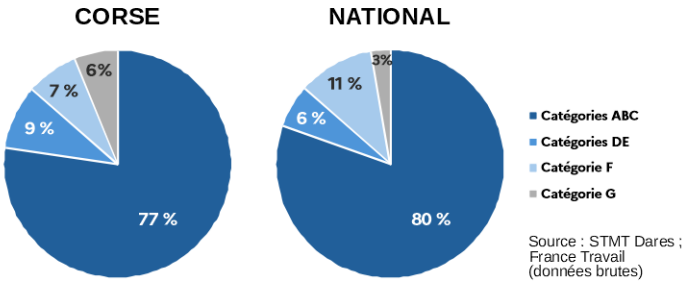
Axe 1
Accès à l'emploi

Objectif de l'axe :

Sécuriser les parcours d'accès à l'emploi des publics en situation de handicap et notamment des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE), afin d'**augmenter le taux d'emploi de ces publics**.

Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) selon la catégorie (fin juillet 2026)

2 794 DEBOE inscrits à France Travail (Corse)
fin juillet 2026



Source : STMT Dares ; France Travail (données brutes)

Les catégories A, B et C représentent plus des 3/4 des DE inscrits à France Travail. Elles rassemblent l'ensemble des personnes immédiatement disponibles, qu'elles soient sans emploi ou qu'elles cumulent chômage et activité réduite, de plus ou moins 78 heures par mois.

Les autres catégories (D, E, F, G) désignent les personnes dispensées de recherche active ou inscrites dans des parcours spécifiques ou d'attente.

Profil des DEBOE de catégories ABC en Corse

Source : Agefiph (2025)

En Corse, du fait d'un âge plus élevé et d'un niveau de qualification plus faible, l'accès à l'emploi des DEBOE est moins facile et moins rapide que celui des demandeurs d'emploi tout public.

DEBOE		DE tout public
55 % sont des femmes		**53 %** sont des femmes
53 % ont 50 ans ou plus		**29 %** ont 50 ans ou plus
35 % ont un faible niveau de qualification		**24 %** ont un faible niveau de qualification
41 % sont inscrits à France Travail depuis au moins 1 an		**29 %** sont inscrits à France Travail depuis au moins 1 an
464 jours d'ancienneté moyenne		**349 jours** d'ancienneté moyenne

Accès à l'emploi 6 mois après l'inscription à France Travail
(cumul sur 12 mois de juillet 2025 à juillet 2026)

- **En Corse**
 19,9 % pour les DEBOE
 vs
 40,4 % pour l'ensemble des DE

- **Au national**
 16,5 % pour les DEBOE
 vs
 32,2 % pour l'ensemble des DE

Accès à l'emploi à 6 mois après sortie de formation
(cumul sur 12 mois de juillet 2025 à juillet 2026)

- **En Corse**
 37,2 % pour les DEBOE
 vs
 62,9 % pour l'ensemble des DE

- **Au national**
 42,3 % pour les DEBOE
 vs
 61,0 % pour l'ensemble des DE

Source : France Travail - Tableau de bord RPE (uniquement DEBOE et DE inscrits en catégorie ABC)

En Corse, l'accès à l'emploi 6 mois après inscription à France Travail s'établit à 19,9 % pour les DEBOE. On constate ainsi que le taux d'accès à l'emploi des DEBOE en Corse demeure deux fois inférieur à celui de l'ensemble des DE.

La formation constitue un levier d'amélioration majeur pour l'accès à l'emploi.
En effet, le taux d'accès à l'emploi à l'issue d'une formation s'améliore pour les DEBOE (+17,3 points), mais reste toujours néanmoins plus faible que pour l'ensemble des DE.

Actions et besoins identifiés :

- A poursuivre :
 Faciliter l'immersion professionnelle via les dispositifs existants : inciter les structures à recourir aux PMSMP et stages notamment dans les secteurs d'emploi les plus recherchés par les DEBOE en Corse, afin de valoriser les expériences en période de recherche d'emploi.

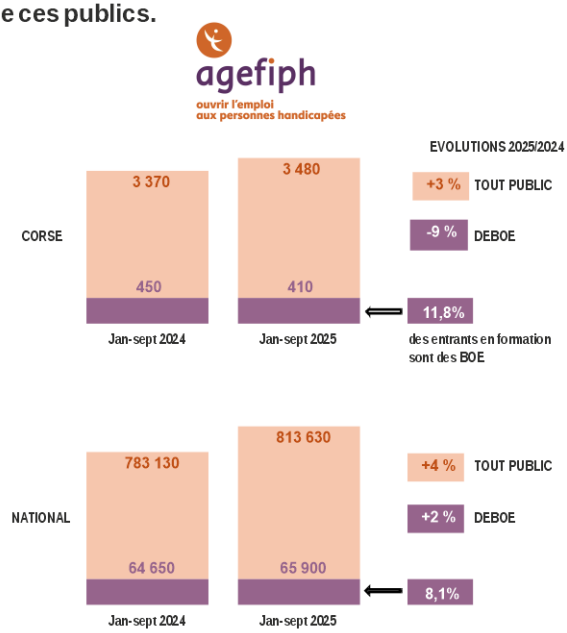
- A développer :
 Accompagner les structures d'insertion afin de **renforcer la coordination** de tous les acteurs pour permettre aux personnes en situation de handicap (PSH) d'avoir un parcours ascendant (montée en compétence et effet tremplin des structures d'insertion).

Axe 2
Accès à la formation professionnelle

Objectif de l'axe :
Améliorer et favoriser l'accès à la formation des publics en situation de handicap et notamment des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, afin **d'augmenter l'employabilité de ces publics.**

Les entrées en formation des DE et DEBOE

En Corse, entre 2024 et 2025, l'accès à la formation des DEBOE recule de 9 % contrairement au niveau national (+2 %).
A l'opposé, pour l'ensemble des DE, le nombre d'entrées en formation progresse dans la région (+3 %), s'inscrivant dans une tendance nationale également orientée à la hausse (+4 %).
La part des DEBOE parmi les entrants en formation est supérieure en Corse (11,8 % contre 8,1 %), témoignant d'une place importante accordée à leur inclusion.



Source : Observatoire de l'emploi et du handicap/AGEFIPH, 2025

Les apprentis en situation de handicap

Corse		France métropolitaine
38 % sont des femmes		**40 %** sont des femmes
2,8 % de BOE		**2,0 %** de BOE
- 8,3 % sur 1 an		**+ 16,2 %** sur 1 an

Source : DARES ; SIA (décembre 2025)



En Corse, le profil des apprentis en situation de handicap présente des caractéristiques similaires à la moyenne nationale.

En revanche, on constate un net recul de -8,3 % du nombre d'apprentissage en cours en Corse entre décembre 2024 et décembre 2025 contrairement à la tendance nationale orientée à la hausse (+16,2 %).



Secteur de formation avec bon taux d'accès à l'emploi

Transport, logistique :
En Corse, le taux d'accès à l'emploi à 6 mois des sortants de formation est très élevé pour les DEBOE accompagnés par Cap Emploi dans ce secteur.



Secteurs de formation avec des taux d'accès à l'emploi à améliorer

Sc. humaines, langues, pédagogie, information communication & vie et gestion des organisations :
En Corse, les taux d'accès à l'emploi à 6 mois des sortants de formation sont les moins élevés dans ces secteurs pour les DEBOE accompagnés par Cap Emploi.

Le délai moyen d'accès à l'emploi après sortie de formation pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi accompagnés par Cap Emploi est de 2,2 mois (contre 2 mois pour les demandeurs d'emploi tout public).

Source : France Travail - Tableau de bord du RPE (données arrêtées à janvier 2026 en cumul sur 12 mois).

Actions et besoins identifiés :

- A poursuivre :

Promouvoir la Ressource Handicap Formation (RHF) : poursuivre l'adaptation et la mise en accessibilité des offres et des formats de formations.

- A développer :

Sécuriser les parcours de formation : identifier les compétences manquantes sur le territoire pour mieux orienter les DEBOE vers les formations adéquates, puis permettre aux stagiaires de rencontrer les employeurs de la filière avant la fin de formation, de façon à faciliter l'accès à l'emploi après sortie de formation.

Cartographier les aides et sources de financement existantes : mutualiser les offres de formation et travailler à un maillage de proximité de la formation.

Accentuer la promotion de l'apprentissage : mieux communiquer auprès des employeurs sur les aides existantes et élaborer des indicateurs globaux permettant de mieux identifier les personnes en situation de handicap bénéficiant d'un contrat d'apprentissage.

Axe 3
Maintien en emploi

Objectif de l'axe :
Favoriser le maintien en emploi et prévenir la désinsertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap pour **sécuriser les parcours professionnels.**

L'accompagnement au maintien en emploi par Cap Emploi

Évolution entre 2024 et 2025

- **Nombres de parcours ouverts**

+8,7 % en Corse
vs
-2,2 % au niveau national

- **Nombres de signalements***

+8,7 % en Corse
vs
-3,2 % au niveau national

*signalement : mobilisation par le médecin du travail du service "Maintien en emploi" de Cap Emploi pour déclencher un accompagnement de la personne

En Corse, entre 2024 et 2025, le nombre de parcours d'accompagnement ouverts par Cap Emploi progresse (+8,7 %), tandis que l'on observe une baisse au niveau national (-2,2 %).
Concernant le nombre de signalements, l'évolution entre 2024 et 2025 suit la même tendance, avec une augmentation en Corse (+8,7 %) et une diminution au niveau national (-3,2 %).

Source : Parcours H (T4 2025)

Dans le cadre d'un maintien en emploi, Cap Emploi accompagne employeurs et salariés face à une situation de santé ou de handicap susceptible de fragiliser la poursuite de l'activité professionnelle.
Cet accompagnement vise à prévenir la désinsertion professionnelle en recherchant des solutions adaptées et pérennes, telles que l'aménagement ou l'adaptation du poste de travail, et, lorsque le maintien dans l'emploi n'est plus possible, des solutions de reconversion professionnelle.

CAP EMPLOI CORSE
Handicap, recrutement & maintien

193 **Maintiens en emploi réussis** (123 dans le secteur privé, et 70 dans le secteur public)

328 **Employeurs accompagnés** (dont 97 relèvent du secteur public)

5 **Secteurs d'activité majoritairement concernés** (administration publique, commerce et réparation automobile, santé humaine, enseignement, activité de service administratif)

Source : Cap Emploi (2025)

Aides à l'employeur mobilisées dans le cadre du maintien en emploi

Adaptation des situations de travail	Année 2024	Année 2025
Aides AGEFIPH	85	72
Aides FIPHFP	76	49
Autres	15	11
Total	**176**	**132**

Différentes aides peuvent être mobilisées par les employeurs dans le cadre du maintien en emploi. En Corse, les adaptations aux situations de travail sont les aides les plus mobilisées.

Nombres de prêts réalisés par la plateforme A Chjarina (bénéficiaires)

Prêts par la plateforme A Chjarina	Année 2024	Année 2025
Prêts (secteur privé)	55	49
Prêts (secteur public)	12	33
Total	**67**	**82**

Source : Parcours H (T4 2024 et 2025) ; Power BI ; Tableau de suivi AGEFIPH ; Bilan annuel AS/PAS/Plateforme

A CHJARINA
COMPENSATIONS EMPLOI - FORMATION

La plateforme A Chjarina permet aux travailleurs handicapés et aux professionnels en charge de leur accompagnement d'accéder rapidement (et pour une durée limitée) à des moyens techniques de compensation pour lever les freins liés au handicap au cours du parcours professionnel. Par le prêt, la plateforme permet aux personnes concernées d'essayer, de tester et de valider les besoins de compensation avant investissement de l'employeur.

Actions et besoins identifiés :

- A poursuivre :

Accompagner les personnes avant et / ou après leur licenciement pour inaptitude : sécuriser l'échange d'informations de façon à assurer le passage de relais entre les SPST et les acteurs de l'accompagnement et de la reconversion professionnelle pour éviter les ruptures de parcours et la désinsertion professionnelle.

- A développer :

Construire une Charte du maintien en emploi : assurer la coordination des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et assurer leur mise en visibilité pour détecter précocement les situations à risque et accompagner les personnes concernées dans la sécurisation de leurs parcours professionnels.

Axe 4
Sensibilisation et mobilisation des employeurs privés et publics

Objectif de l'axe :
Favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap en augmentant leur accès à l'emploi et leur maintien dans l'activité.
Faire évoluer les pratiques et les mentalités pour **passer d'une logique de contrainte à une démarche inclusive et durable.**



Profil des TH
(secteurs privé et public)

En Corse, les travailleurs handicapés se distinguent par un profil globalement plus féminin et plus âgé qu'au niveau national.
Ils occupent davantage des postes d'employés, avec un peu plus de temps partiel et moins de postes de cadres.
Ils sont aussi davantage concernés par les accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP), qui atteignent 10,9 % dans la région contre 5,1 % au niveau national.

Sources : DARES ; DSN-Sismmo (2024)

Corse		National
56 % sont des femmes		**50,5 %** sont des femmes
61,7 % ont 50 ans ou plus		**55,1 %** ont 50 ans ou plus
8,2 % de cadres **45,5 %** d'employés		**11,5 %** de cadres **31,2 %** d'employés
86,9 % de CDI **11,4 %** de CDD		**85,3 %** de CDI **9,3 %** de CDD
10,9 % sont victimes d'ATMP*		**5,1 %** sont victimes d'ATMP*

*ATMP : accident du travail ou maladie professionnelle ayant entrainé une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaire d'une rente

Journée nationale dédiée à l'inclusion professionnelle, le dispositif DuoDay attire de plus en plus d'employeurs privés comme publics. Entre 2024 et 2025, le nombre de duos formés a plus que doublé sur l'ensemble de la Corse.

89 **Duos formés en 2025** (vs 41 en 2024)

61 **Employeurs privés et publics mobilisés** (vs 39 en 2024)

Cette dynamique témoigne d'un véritable changement de regard et d'une volonté croissante des acteurs locaux de s'engager en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Sources : Cap Emploi ; DuoDay

L'obligation d'emploi dans le secteur privé en Corse

Taux d'emploi cible

- **6 %**

Taux d'emploi réalisé en 2024

- **3,5 %** en Corse

vs

- **4,0 %** au niveau national

Source : Dares ; DSN-SISMO

En 2024, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé s'élève à 3,5 %, un résultat plus faible que la moyenne nationale.
Bien que la loi impose 6 % de travailleurs handicapés aux entreprises d'au moins 20 salariés, la cible réelle est en pratique plus basse. Le calcul se faisant par entreprise avec un arrondi systématique vers le bas.
En tenant compte de la majoration liée à l'emploi des seniors en situation de handicap, le taux réalisé est le suivant :

- En Corse :
 - Le taux cible ajusté s'établit à 5,1% pour un taux réalisé après majoration de 4,6%.
- Au niveau national :
 - Le taux cible ajusté s'établit à 5,6% pour un taux réalisé après majoration de 5,1%.

L'obligation d'emploi dans le secteur public en Corse

Taux d'emploi cible

- **6 %**

Taux d'emploi réalisé en 2024

- **9,5 %** en Corse

vs

- **6,4 %** au niveau national

Source : FIPHFP - Rapport d'activité 2025

En Corse, le taux d'emploi direct dans le public atteint 9,5 %.
Il dépasse largement le taux national qui s'établit à 6,4 %.

En Corse, les réalités sont contrastées selon les trois versants.
La Fonction Publique Territoriale est la plus performante avec un taux d'emploi direct de 11,3 %.

Actions et besoins identifiés :

- A poursuivre :

Promouvoir le DuoDay sur le territoire : développer l'événement en anticipant le dépôt des offres d'accueil d'un travailleur handicapé par un professionnel du secteur public ou privé, le temps d'une journée pour lui présenter son quotidien au travail.

- A développer :

Coordonner les actions de communication auprès des employeurs : mettre en place des événements plus récurrents et multi-thématiques pour parler de handicap.
Promouvoir les outils et aides mobilisables : permettre une meilleure connaissance par les employeurs des offres de service existantes pour une meilleure insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap.

30 ans #seeph2026
Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
LADAPT / Agefiph / FIPHFP

" Démystifier, simplifier, accompagner. L'emploi pour toutes et tous. "

Depuis 30 ans, la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) constitue un temps fort pour **sensibiliser à la question de l'inclusion professionnelle** et **favoriser l'accès à l'emploi** des personnes en situation de handicap.

Visant à **faire évoluer les représentations sur le handicap** et à **valoriser les compétences des travailleurs handicapés**, la SEEPH permet également de mieux faire connaître les dispositifs et les acteurs mobilisés en faveur de leur insertion et de leur maintien dans l'emploi.

La SEEPH constitue ainsi une **opportunité de renforcer les coopérations** entre les entreprises, les acteurs de l'emploi, les institutions et les associations.
Elle encourage les employeurs à s'engager davantage dans des démarches inclusives et à faire de la diversité un levier de leur politique RH.

Rendez-vous annuel, la SEEPH contribue également à **informer les personnes en situation de handicap** sur leurs droits, les dispositifs d'accompagnement et les opportunités professionnelles qui leur sont accessibles.

En Corse, à travers les événements organisés, elle **favorise les rencontres directes** entre demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, employeurs et professionnels de l'accompagnement.

La SEEPH permet enfin de **mettre en lumière les initiatives locales et les bonnes pratiques** en matière d'inclusion professionnelle. Plus largement, elle contribue à faire progresser une société et un monde du travail plus inclusifs, où chacun peut valoriser ses compétences et exercer ses choix professionnels.

30 ans #seeph2026
Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
LADAPT / Agefiph / FIPHFP

SAVE THE DATE

DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2026

DÉMYSTIFIER, SIMPLIFIER, ACCOMPAGNER.
L'EMPLOI POUR TOUTES ET TOUS !

LUN. 16 NOV.

AJACCIO, PALAIS DES CONGRÈS

- **9H30 - 12H** **Table ronde** : échanges autour de la thématique « Prévention de la désinsertion professionnelle : vieillissement et usure des corps »
- **13H30 - 17H** **Rencontres professionnelles** : forum de l'emploi et du handicap

 Job dating (agence France Travail d'Ajaccio, Cap Emploi, Mission locale d'Ajaccio) : rencontres et échanges entre demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi et employeurs

BASTIA, SALLE POLYVALENTE DE LUPINU

- **13H30 - 17H** **Job dating (agence France Travail de Bastia, Cap Emploi) :** rencontres et échanges entre demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi et employeurs

MAR. 17 NOV.

AJACCIO, HYPERCENTRE-VILLE

- **9H - 12H** **Chasse au trésor** : rencontres d'employeurs et découverte de la politique handicap

AJACCIO, SALONS DE LA PRÉFECTURE DE CORSE, PALAIS LANTIVY

- **17H30** **Trophées de l'inclusion professionnelle de Corse** : valorisation des bonnes pratiques relatives à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

MER. 18 NOV.

GHISONACCIA, AGENCE FRANCE TRAVAIL

- **10H - 12H** **Job dating (agence France Travail de Ghisonaccia Cap Emploi)** : rencontres innovantes « handi-basket » entre demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi et employeurs

JEU. 19 NOV.

TOUTE LA CORSE

- **JOURNÉE** **DuoDay** : accueil d'une personne en situation de handicap, découverte de la structure, de ses métiers, et changement de regard sur le handicap au travail

AUTRES ÉVÈNEMENTS

Agence France Travail Propriano : atelier "lever les idées reçues sur le handicap en entreprise" (Mardi 17 novembre 14h - 16h)
Agence France Travail Porto-Vecchio :
- Diffusion d'une vidéo témoignage avec Monsieur Coveliers, directeur du SPAR à Porto-Vecchio (entreprise handi-bienveillante)
- Portes-ouvertes à la Blanchisserie Picciocchi

PRÉFET
DE CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

emploi
fiphfp
handicap

Retrouvez toutes nos publications sur le site :

https://corse.dreets.gouv.fr

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
2 chemin de Loretto- CS 10332, 20180 Ajaccio cedex 1
https://corse.dreets.gouv.fr